

Programme du Conseil national de la Résistance (15 mars 1944)

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

I. Plan d'action immédiate [...]

II. Mesures à appliquer dès la Libération du territoire

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1. Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle
2. Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration
3. Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable
4. Afin d'assurer :
 - l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
 - la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
 - la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
 - la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
 - l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
 - le respect de la personne humaine ;
 - l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi
5. Afin de promouvoir les réformes indispensables :
 - a. Sur le plan économique :
 - l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
 - une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;
 - l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
 - le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
 - le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;
 - le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.
 - b. Sur le plan social :
 - le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;
- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c. Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d. La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi. En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du CFLN et de son président le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

Membres du CNR

La première réunion a lieu le 27 mai 1943. Elle réunit, outre Moulin et ses deux collaborateurs (Pierre Meunier et Robert Chambeiron) :

Les représentants des **huit grands mouvements de résistance** :

- Pierre Villon du Front national
- Roger Coquoin pour Ceux de la Libération
- Jacques Lecompte-Boinet pour Ceux de la Résistance
- Charles Laurent pour Libération-Nord
- Pascal Copeau pour Libération-Sud
- Jacques-Henri Simon pour Organisation civile et militaire
- Claude Bourdet pour Combat
- Eugène Claudius-Petit pour Franc-Tireur

Les représentants des **deux grands syndicats** d'avant-guerre :

- Louis Saillant pour la CGT
- Gaston Tessier pour la CFTC

Les représentants des **six principaux partis politiques** de la Troisième République :

- André Mercier pour le PC
- André Le Troquer pour la SFIO
- Marc Rucart pour les radicaux
- Georges Bidault pour les démocrates-chrétiens
- Joseph Laniel pour l'Alliance démocratique (droite modérée et laïque)
- Jacques Debû-Bridel pour la Fédération républicaine (droite conservatrice et catholique)

Appel à la commémoration du 60^e anniversaire du programme du C.N.R. de 1944 (10 mars 2004)

Au moment où nous voyons remis en cause le socle des conquêtes sociales de la Libération, nous, vétérans des mouvements de Résistance et des forces combattantes de la France Libre (1940-1945), appelons les jeunes générations à faire vivre et retransmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle.

Soixante ans plus tard, le nazisme est vaincu, grâce au sacrifice de nos frères et sœurs de la Résistance et des nations unies contre la barbarie fasciste. Mais cette menace n'a pas totalement disparu et notre colère contre l'injustice est toujours intacte.

Nous appelons, en conscience, à célébrer l'actualité de la Résistance, non pas au profit de causes partisans ou instrumentalisées par un quelconque enjeu de pouvoir, mais pour proposer aux générations qui nous succéderont d'accomplir trois gestes humanistes et profondément politiques au sens vrai du terme, pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais :

Nous appelons d'abord les éducateurs, les mouvements sociaux, les collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 : Sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des « féodalités économiques », droit à la culture et à l'éducation pour tous, presse délivrée de l'argent et de la corruption, lois sociales ouvrières et agricoles, etc.

Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes sociales, alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée ? Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie.

Nous appelons ensuite les mouvements, partis, associations, institutions et syndicats héritiers de la Résistance à dépasser les enjeux sectoriels, et à se consacrer en priorité aux causes politiques des injustices et des conflits sociaux, et non plus seulement à leurs conséquences, à définir ensemble un nouveau « Programme de Résistance » pour notre siècle, sachant que le fascisme se nourrit toujours du racisme, de l'intolérance et de la guerre, qui eux-mêmes se nourrissent des injustices sociales.

Nous appelons enfin les enfants, les jeunes, les parents, les anciens et les grands-parents, les éducateurs, les autorités publiques, à une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous. Nous n'acceptons pas que les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés, contrairement au programme du Conseil national de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1944.

Plus que jamais, à ceux et celles qui feront le siècle qui commence, nous voulons dire avec notre affection : « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ».

Signataires : Lucie Aubrac [1], Raymond Aubrac [2], Henri Bartoli [3], Daniel Cordier [4], Philippe Dechartre [5], Georges Guingouin [6], Stéphane Hessel [7], Maurice Kriegel-Valrimont [8], Lise London [9], Georges Séguy [10], Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant [11], Maurice Voutey [12]

[1] Lucie AUBRAC, née Bernard, est née le 29 juin 1912 dans la région de Mâcon. Avant la guerre, ses études universitaires à la Sorbonne (agrégée de l'université) l'amènent à enseigner l'histoire. Pendant la guerre, elle s'engage dès 1940 dans la Résistance à Lyon avec son mari, Raymond Aubrac, où elle contribue à créer le mouvement Libération-Sud. A la tête d'un commando armé, elle mène notamment une action militaire pour faire libérer son époux, les deux époux quittèrent la France en février 1944 pour rejoindre de Gaulle à Londres, puis à Alger. Après la guerre, en 1945, au moment où les femmes françaises accèdent pour la première fois au droit de vote, elle crée le journal Privilège de femmes qui n'existera que quelques mois. Elle est membre de l'Assemblée consultative issue de la Résistance et chargée de superviser les Comités départementaux de Libération. Elle reprendra ensuite l'enseignement de l'histoire. Lucie Aubrac a publié plusieurs ouvrages dont, en 1984, un récit sur l'évasion qu'elle organisa pour libérer son mari de Klaus Barbie, Ils partiront dans l'ivresse.

[2] Raymond AUBRAC est né le 31 juillet 1914 à Vesoul (Haute-Saône). Avant la guerre il est Ingénieur des Ponts et Chaussées avant la guerre, il s'engage dans la Résistance à Lyon où il participe avec sa femme, Lucie, à la création du mouvement Libération-Sud. Chargé de la publication du journal Libération, l'un des plus importants journaux clandestins, dont le premier numéro sort en juillet 1941, il fut en octobre 1942 chargé, au sein du réseau Libération-Sud, de l'organisation paramilitaire du réseau. Il devient membre de l'Etat-major de l'Armée secrète du général Delestraint. Arrêté à deux reprises, le 15 mars 1943 par la Milice, et le 21 juin avec Jean Moulin par Klaus Barbie, il est libéré par un groupe franc dirigé par son épouse. Parti pour Londres, puis pour Alger, il est délégué à l'Assemblée consultative en 1944. Après la guerre, il est Commissaire régional de la République à Marseille de 1944 à 1945, puis directeur et inspecteur général au ministère de la Reconstruction de 1945 à 1948, chargé du déminage du pays. Il est l'auteur, entre autres, de Résistances (1997).

[3] Henri BARTOLI, lycéen, puis étudiant à la faculté de Droit, il diffuse des journaux clandestins comme Témoignage chrétien. Il distribue des faux papiers avec son père médecin. Agent de liaison dans l'armée secrète, il participe au réseau Catanga et travaille au sein du CNR pour préparer la politique économique d'après guerre.

[4] Daniel CORDIER est né le 10 août 1920 à Bordeaux. Pendant la guerre, il est l'un des premiers à répondre à l'appel du général de Gaulle en juin 1940 et entre au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA). Il est volontaire pour accomplir des missions en France et c'est ainsi qu'il est parachuté le 26 juillet 1942 pour servir auprès de Jean Moulin, délégué du général de Gaulle. Il devient rapidement le principal collaborateur du fondateur du Conseil National de la Résistance.

Après la guerre, de retour à Paris, il se consacre à la peinture et ouvre une galerie en 1956. Entre 1973 et 1989, il effectue sept donations à l'État : 500 œuvres de 64 artistes différents, intégrées aux collections du Musée National d'Art Moderne (Centre Georges Pompidou). A partir de 1977, il devient historien pour défendre la mémoire de Jean Moulin.

[5] Philippe DECHARTRE, pseudonyme que prend dans la Résistance Jean DUPRAT-GENEAU, né le 14 février 1919 au Viêt-Nam. Avant la guerre il a été élève au lycée Louis-le-Grand à Paris et à la faculté de Droit de Paris. Il est licencié en droit puis producteur et réalisateur de spectacle. Pendant la guerre, il est Délégué général des prisonniers de guerre, déportés de la résistance et déportés du travail auprès du Gouvernement provisoire de la république à Alger (1944), il appartient aux cercles gaullistes historiques. Après la guerre il a été plusieurs fois ministre et député, il est membre depuis 1994 du Conseil économique et social dont il est aujourd'hui le Doyen.

[6] Georges GUINGOUIN né le 2 février 1913 à Magnac-Laval (Haute-Vienne). Avant la guerre il fait ses études à l'école primaire supérieure de Bellac puis à l'Ecole normale d'instituteurs de Limoges (1931-1934). Pendant la guerre il est mobilisé en 1939 et le 18 juin 1940, blessé au combat, Georges Guingouin se retrouve à l'hôpital de Moulin qu'il quitte afin de ne pas être prisonnier. Il organise la résistance dès juillet 1940 sous forme de groupes clandestins et par la diffusion de tracts. Il prend le maquis en avril 1941, à la tête d'une imprimerie clandestine et crée les premiers groupes armés nommés Francs Tireurs. Il organise de nombreuses actions de sabotage. Le 12 août 1944, il donne l'ordre d'encercler Limoges, ce qui permettra, le 21 août 1944, la libération de la ville sans aucune perte humaine. Au lendemain de la libération de Limoges, 20 000 combattants en Haute-Vienne sont sous les ordres du colonel Guingouin dont 6 500 iront combattre dans les départements voisins. Dans la période d'après-guerre, il est élu maire de Limoges en mai 1945 jusqu'à octobre 1947 et conseiller municipal jusqu'en janvier 1953. Il reprend ensuite son métier d'instituteur dans l'Aube jusqu'à sa retraite en 1968.

[7] Stéphane HESSEL, né le 20 octobre 1917 à Berlin (Allemagne). Arrivé en France en 1924, il est admis en 1937 à l'Ecole Normale Supérieure et naturalisé français. Pendant la guerre, en juin 40, il essaie de rejoindre Londres sans succès. Il n'y parviendra qu'en 1941 et il rejoint le général de Gaulle. Il fera partie du BRCA. Organisateur de la mission Greco qui doit organiser la couverture radio sur l'ensemble du territoire français pour le Débarquement, il est arrêté en juillet 1944 et est déporté à Buchenwald puis à Dora. Revenu des camps, il passe le concours du Quai d'Orsay et commence une carrière diplomatique. Il sera, entre autres, sous-directeur du Programme des Nations Unies pour le Développement de 1971 à 1972. Représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, il devient Ambassadeur de France en 1981. Il a siégé à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et au Haut Conseil pour l'intégration. Il a représenté la France à la Conférence mondiale de Vienne pour les droits de l'homme en 1993.

[8] Maurice KRIEGL-VALRIMONT, né à Strasbourg en 1914. Il est, avant-guerre, syndicaliste et, selon ses propres mots, « jeune antifasciste de tendance rebelle ».

En 1944, il est au commandement national des Forces françaises de l'intérieur et reçoit avec le général Leclerc et Henri Rol-Tanguy, la reddition de von Choltitz à la Libération de Paris. Grand officier de la Légion d'honneur, membre du Comité d'action militaire (COMAC : organe de commandement des FFI en France) du Conseil national de la Résistance. Après la guerre il est député communiste de Meurthe-et-Moselle sous la IVe République, il exercera également les fonctions de vice-président de la Haute-Cour de justice. Il est l'auteur, notamment, de Mémoires rebelles en 1999.

[9] Lise LONDON, ancienne des Brigades Internationales dans l'Espagne républicaine, capitaine dans la Résistance, ancienne déportée à Ravensbrück, officier de la Légion d'honneur, elle a participé activement à sortir son mari, Arthur London, des griffes staliniennes. Ce dernier, nommé vice-ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie en 1949, sera kidnappé en pleine rue le 28 janvier 1951, et devient l'un des quatorze accusés du procès de Prague en 1952, à qui l'on arrachera des aveux de « conspiration contre l'État » qui se révéleront plus tard fabriqués. Onze condamnations à mort par pendaison, trois à perpétuité, dont Arthur London. Les progressistes d'Europe ont découvert ce drame dans l'Aveu.

[10] Georges SÉGUY, né le 16 mars 1927 à Toulouse (Haute-Garonne). Avant la guerre il est ouvrier imprimeur et militant syndical. Pendant la guerre il devient responsable des Francs-Tireurs et Partisans Français, est arrêté en 1944 et déporté au camp de Mauthausen. Après la Libération, il est membre du Syndicat des cheminots de Toulouse de 1946 à 1949. Secrétaire général de la Fédération des cheminots CGT de 1961 à 1965, il devient Secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982 et président d'honneur de l'Institut d'histoire sociale de la CGT. Il est l'auteur, entre autres, de Lutter (1975) et La Grève (1993).

[11] Jean-Pierre VERNANT, né le 4 janvier 1914 à Provins (Seine-et-Marne). Avant la guerre, jeune antifasciste dans le Quartier Latin des années 30, il fait ses études secondaires à Paris aux lycées Carnot et Louis-le-Grand puis des études de philosophie à la Sorbonne. En 1937 il est reçu premier à l'agrégation de philosophie. Appelé au service militaire en octobre 1937, il est sergent-chef dans l'infanterie et reste mobilisé à la déclaration de guerre en septembre 1939. Démobilisé, il est nommé professeur au lycée de Toulouse et entre en résistance dès le mois de juillet 1940 en éditant à Narbonne avec son frère des tracts qu'il colle la nuit sur les murs de la ville. En février 1942, il entre dans le mouvement Libération et organise à Toulouse les groupes militaires de ce mouvement. En novembre il est nommé chef départemental de l'Armée Secrète (AS) pour la Haute-Garonne. Au début de 1944 il commande plusieurs groupes qui opèrent des destructions diverses, l'exécution d'agents de la Gestapo et de la Milice et la destruction de fiches de recensement pour le STO. Le 19 août 1944, il entre dans Toulouse à la tête de ses hommes. En septembre 1944, il devient responsable des Forces française de l'Intérieur (FFI) de Haute-Garonne, remplaçant Serge Ravanel à la tête de 45 000 hommes des neuf départements du Sud-ouest.

[12] Maurice VOUTEY a participé à la Résistance dans les rangs du Front National (FPJ puis FUJP). Arrêté, il a été déporté à Dachau puis dans les camps du Neckar. À son retour, il a enseigné l'histoire et la géographie et a publié différentes études historiques et biographiques. Maurice Voutey est actuellement secrétaire général de la Fédération nationale des déportés et internés résistants patriotes (FNDIRP). Il est l'auteur d'un roman intitulé Baptiste ou la terre promise, le pouvoir dictatorial allemand reste son domaine de prédilection. L'histoire du système concentrationnaire nazi, les camps nazis, l'ère hitlérienne et la presse clandestine, pendant l'occupation, font partie de sa bibliographie sur le sujet.

Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde ! (4 octobre 2007)

Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !

A l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis qui a permis aux premiers que la France ne devienne pas une démocratie populaire, et aux seconds d'obtenir des avancées - toujours qualifiées d'«historiques» - et de cristalliser dans des codes ou des statuts des positions politiques acquises.

Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre histoire contemporaine (où les chars russes étaient à deux étapes du Tour de France, comme aurait dit le Général), se traduit par la création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc.

Cette «architecture» singulière a tenu tant bien que mal pendant plus d'un demi-siècle. Elle a même été renforcée en 1981, à contresens de l'histoire, par le programme commun. Pourtant, elle est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. Elle ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales. Elle se traduit par un décrochage de notre nation par rapport à pratiquement tous ses partenaires.

Le problème de notre pays est qu'il sanctifie ses institutions, qu'il leur donne une vocation éternelle, qu'il les «tabouise» en quelque sorte. Si bien que lorsqu'elles existent, quiconque essaie de les réformer apparaît comme animé d'une intention diabolique. Et nombreux sont ceux qui s'érigent en gardien des temples sacrés, qui en tirent leur légitimité et leur position économique, sociale et politique. Et ceux qui s'attaquent à ces institutions d'après guerre apparaissent sacrilèges.

Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi-disparition du parti communiste, la relégation de la CGT dans quelques places fortes, l'essoufflement asthmatique du Parti socialiste comme conditions nécessaires pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento qui s'annonce. Mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que le débat interne au sein du monde gaulliste soit tranché, et que ceux qui croyaient pouvoir continuer à rafistoler sans cesse un modèle usé, devenu inadapté, laissent place à une nouvelle génération d'entrepreneurs politiques et sociaux. Désavouer les pères fondateurs n'est pas un problème qu'en psychanalyse.

Denis Kessler (ancien vice-président du MEDEF), Magazine Challenges | 04.10.2007